

Accueil » Non classé » Conseil municipal du 14 décembre 2016

Conseil municipal du 14 décembre 2016

Billet publié dans Non classé le 19 décembre 2016 par Gilles Baillet

1-Consultations pour les travaux de mise aux normes de la piste empierrée n°8 : choix de l'entreprise Rollin qui s'engage pour un montant de 22 498, 95€HT soit 26 998, 74€TTC. Financement de l'opération : vote d'un emprunt de 30 000€sur deux ans à 0, 51% auprès du Crédit Agricole dans l'attente des subventions de l'Etat et de l'Europe.

2-Renouvellement de l'adhésion d'Illats au groupement de communes pour « l'achat d'énergie, de travaux, fournitures et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » au sein du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG). Le changement de région a imposé ce renouvellement.

3-Autorisation de signature d'une convention avec l'Association Mémoire et Patrimoine des Graves pour la gestion du site « Les Hountètes » où sont situés deux allées mégalithiques datant du néolithique. L'association Mémoires et Patrimoine des Graves propose d'assurer la protection et la conservation du site ainsi que sa mise en valeur par la réalisation de travaux, l'organisation de visites et la création d'un site internet consacré à ce patrimoine pour le faire découvrir au grand public.

Nous demandons si des fouilles vont avoir lieu et dans quelles conditions elles seront organisées ? Un élu de la majorité municipale nous répond que la DRAC sera sollicitée et que les recherches seront menées par des archéologues professionnels.

4-Mise en place des compteurs électriques Linky sur le territoire de la commune.

Nous avons demandé par courrier que ce point soit mis à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal. Sollicité par la majorité

Rechercher

Articles récents

- › Conseil municipal du 14 décembre 2016
- › Conseil municipal mercredi 14 novembre 2016 à 21 heures
- › Journal ICI n°60 – Été 2016
- › On a réussi à trouver le compte rendu du dernier conseil d'école...
- › Une très bonne nouvelle : le prix de l'eau a baissé en 2016 !!!
- › Conseil municipal du 12 octobre 2016

Archives

Sélectionner un mois

Catégories

municipale, un membre de l'opposition auteur d'un article sur le sujet dans le dernier numéro d'IC. L'intervien. Il insiste sur la dangerosité des ondes émises par les compteurs Linky et les personnes sensibles. Les hautes fréquences électriques s'accumulent comme la radioactivité. D'autre part, il est inutile de changer les compteurs actuels qui fonctionnent parfaitement. M. le maire annonce qu'il s'abstiendra car le jour où ERDF nous imposera l'installation de Linky, on ne pourra pas résister. Il fait remarquer que 300 000 compteurs de ce type sont actuellement posés en France sans que cela ne pose de

problème. Un élu membre de la majorité prend position contre l'installation de Linky. Il signale que 5 compteurs Linky ont déjà brûlé et que d'après l'UFC Que choisir, la pose de ces nouveaux compteurs s'est accompagnée d'une augmentation des tarifs de l'électricité. Le conseil est amené à se prononcer sur l'installation du compteur Linky :

Pour : 0

Contre : 7

Abstention : 8

Après Barsac le 10 mars 2016 et Saint Michel de Rieufret le 12 octobre 2016, Illats se prononce contre l'installation des compteurs Linky. Il y a maintenant 9 communes qui ont fait de même dans notre département et plus de 300 en France.

Laissez un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire

Nom *

Adresse de messagerie *

Site web



Sélectionner une catég

 **Méta**

› Inscription

› Connexion

› Flux RSS des

articles

› RSS des

commentaires

› Site de

WordPress-FR



Information des Citoyens ILLADAIS

CAPTCHA Code

* *Des citoyens d'ILLATS informent leurs concitoyens*

six × = 42

Parcourir les billets

[← Conseil municipal mercredi 14 novembre 2016 à 21 heures](#)

· © 2016 Information des Citoyens ILLADAIS · Designed by

Press Customizr · Propulsé par ·